

# Liste des pièces à fournir pour une inscription en BUT 1<sup>ère</sup> année

Attention : toutes des pièces justificatives demandées sont à télécharger sur votre ENT.

- Carte Nationale d'Identité / Passeport / Titre de séjour (en cours de validité)
- Relevé des notes du BAC avec QR Code ou diplôme du BAC ou équivalent
- Attestation d'acquiescement ou d'exonération CVEC avec QR Code  
*Attention ne concerne pas les étudiants en contrat de professionnalisation et les stagiaires de formation continue*
- Photo d'identité au format 35 mm x 45 mm
- Certificat de participation à la Journée Défense Citoyenneté  
*Exception pour les mineurs n'ayant pas encore effectué leur JDC : Attestation de recensement délivrée par la mairie de votre domicile*
- Attestation de droits à l'assurance maladie, de sécurité sociale mentionnant le nom et le prénom de l'étudiant
- Attestation responsabilité civile mentionnant le nom et le prénom de l'étudiant couvrant l'année universitaire et portant les mentions : « Vie privée, risques scolaires, extra-scolarité, stages, »
- Formulaire « Autorisation droit à l'image / Cession du droit à l'image »
- Étudiants mineurs, formulaire concernant l'autorisation parentale accompagnée d'une copie de la carte d'identité ou du passeport d'un des parents ou du responsable légal
- Étudiants boursiers, notification conditionnelle de bourse 2024-2025  
*Attention ne concerne pas les étudiants en alternance qui ne peuvent pas en bénéficier*
- Etudiants en alternance, votre contrat d'apprentissage (CERFA) ou de professionnalisation (convention de formation) dès qu'il est en votre possession et signé par l'employeur.

